

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, à dix-huit heures, le CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Commune de PENNAUTIER étant assemblé en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TABARLY, **Président**.

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Date de convocation : Le 12 juin 2026

Etaient présents : Mr TABARLY, Mmes BONSIRVEN, MARTINET, MAGNIER, OLIVERES, PAUTARD, SANROMA LORENZO, ARREGHINI, GIBERT, MARTEL, SERIEYS.

Procurations : Mme PORTA a donné procuration à Mr TABARLY, Mme BIDOIS a donné procuration à Mme BONSIRVEN, Mme GASTOU a donné procuration à Mme MARTINET, Mme LAPORTE a donné procuration à Mme MAGNIER.

Absents excusés : Mmes PORTA, BIDOIS, GASTOU, LAPORTE.

Il a été procédé, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Nicole BONSIRVEN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

Décisions prises par Monsieur le Président au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1- EPRD 2026 EHPAD,
- 2- Délibération régularisation des réserves EHPAD,
- 3- Délibération régularisation des réserves FAM,
- 4- Délibération portant création d'un emploi permanent d'agent social (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire),
- 5- Délibération portant création d'un emploi permanent d'aide-soignant de classe normale (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire),
- 6- Délibération portant création d'un emploi d'agent social,
- 7- Délibération portant suppression d'emploi fonctionnaire (aide-soignant de classe supérieure),

- 8- Délibération portant suppression d'emploi fonctionnaire (agent social principal de 1^{ère} classe),
- 9- Délibération portant création d'emploi fonctionnaire (aide-soignant de classe normale),
- 10- Délibération portant création d'emploi fonctionnaire (agent social),
- 11- Mise à jour tableau des effectifs.

1 – EPRD 2026 EHPAD

Après avoir présenté le cadre complet de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026 suite aux propositions budgétaires du Conseil Départemental et des dépenses prévisionnelles sur la section soin car l'Agence Régionale de Santé n'a pas encore transmis la dotation allouée, le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer. L'assemblée après en avoir délibéré, approuve l'EPRD 2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

2 – Délibération régularisation des réserves EHPAD

Afin d'assurer une présentation fidèle des fonds propres et une meilleure lisibilité comptable, il convient de reclasser le montant de 148 242,08 € inscrit au compte 119 « report à nouveau déficitaire » au compte 10686 « Réserve de compensation des déficits ».

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

3 – Délibération régularisation des réserves FAM

Afin de garantir une présentation fidèle des fonds propres et d'améliorer la lisibilité comptable, il convient de reclasser le solde débiteur de 123 295,94 € figurant au compte 119 « Report à nouveau déficitaire » ainsi que le solde créditeur de 104 985,74 € figurant au compte 110 « Report à nouveau excédentaire » vers le compte 10686 « Réserve de compensation des déficits ».

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

4 – Délibération portant création d'un emploi permanent d'agent social (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire).

Suite au départ à la retraite d'un agent social polyvalent, il convient de recruter un nouvel agent à compter du 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

5 – Délibération portant création d'un emploi permanent d'aide-soignant de classe normale (dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire),

Suite au départ à la retraite d'un aide-soignant, il convient de recruter un nouvel agent à compter du 01/07/2026 (sous réserve de recruter un agent titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant).

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

6 – Délibération portant création d'un emploi d'agent social

Non délibéré

7 – Délibération portant suppression d'emploi fonctionnaire (aide-soignant de classe supérieure),

Suite au départ à la retraite d'un aide-soignant et afin de permettre le recrutement d'un nouvel agent au grade inférieur, il convient de supprimer le grade d'aide-soignant de classe supérieur au 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

8 – Délibération portant suppression d'emploi fonctionnaire (agent social principal de 1^{ère} classe),

Suite au départ à la retraite d'un agent de service polyvalent et afin de permettre le recrutement d'un nouvel agent au grade inférieur, il convient de supprimer le grade d'agent social de 1^{ère} classe au 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

9 – Délibération portant création d'emploi fonctionnaire (aide-soignant de classe normale)

Suite au départ à la retraite d'un aide-soignant titulaire du grade d'aide-soignant supérieur (suppression du grade délibéré précédemment) et afin de permettre le recrutement d'un nouvel au grade inférieur, il convient de créer le grade d'aide-soignant de classe normale à compter du 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

10 – Délibération portant création d'emploi fonctionnaire (agent social)

Suite au départ à la retraite d'un agent de service polyvalent titulaire du grade d'agent social principal de 1^{ère} classe (suppression du grade délibéré précédemment) et afin de permettre le recrutement d'un nouvel au grade inférieur, il convient de créer le grade d'agent social à compter du 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

11 – Mise à jour tableau des effectifs

Suites aux délibérations prises précédemment, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs à compter du 01/07/2026.

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
Nicole BONSIRVEN



Le Président du CCAS,
Jean-Paul TABARLY



EHPAD / FAM-PHMV
« Les Romarins »
CCAS de Pennautier



8 bis ave Raymond Courrière 11610 PENNAUTIER
Tél. 04 68 11 10 30 - Fax 04 68 77 10 07
Siret EHPAD : 261 103 147 00029 - APE 8710A
Siret FAM-PHMV : 261 103 147 00037 - APE 8710C